

Mairie de
Saint Bauzille
de Montmel

Tél : 04 67 86 93 21

Email :

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Horaires d'ouverture :

Le secrétariat est
actuellement fermé.

Vous pouvez nous joindre
par téléphone du lundi au
vendredi de 9h à 12h, ou
par mail 7j/7.



Site internet :

www.saintbauzilledemontmel.fr

Mme le Maire et Mmes
et MM. les adjoints re-
çoivent sur rendez-
vous pris auprès du se-
crétariat de mairie.



Cette semaine, la nouvelle équipe municipale élue depuis le 15 mars, va être officiellement installée. Et nous avons décidé de ne pas limiter l'ordre du jour de cette première séance de la mandature à l'élection du maire et des adjoints comme c'est traditionnellement l'usage.

Nous allons, dans cette séance, prendre des décisions que nous avons largement travaillées en amont depuis des mois ou des semaines. En effet, pendant le confinement, comme beaucoup d'entre vous, nous avons utilisé télétravail et visioconférence, pour que les projets que nous vous avons présentés ne prennent pas un retard préjudiciable à leur réalisation. Le monde change et nous devons nous adapter très vite aux nouvelles réalités qui sont les nôtres, pour anticiper au mieux les suites d'une année où il est plus que jamais difficile de tout prévoir.

Nous allons diminuer le nombre de commissions en place pour favoriser la participation de tous les élus à un travail collectif sur tous les sujets de la commune. Les commissions de travail seront en ordre de marche dès mercredi, et très vite, nous vous solliciterons pour travailler à nos côtés pour construire demain.

Mercredi soir, nous vous espérons nombreux à suivre ce conseil retransmis en direct.

A très bientôt.

F. Matheron

Conseil municipal

Le conseil municipal d'installation des nouveaux élus municipaux se tiendra mercredi 27 mai à 19 heures au Chai.

Pour des raisons sanitaires, cette séance ne sera pas ouverte au public, mais retransmise en direct sur la chaîne Youtube de la mairie. Vous la trouverez à cette adresse : youtu.be/LxV1ZtG64LY

Vous pouvez aussi scanner le QR code suivant :



Ordre du jour du conseil municipal

- 1 - Élection du Maire
- 2 - Fixation du nombre d'adjoints
- 3 - Élection des adjoints
- 4 - Délégations du conseil municipal au Maire
- 5 - Charte de l'élu local
- 6 - Indemnités des élus
- 7 - Constitution des commissions communales
- 8 - Modifications simplifiées du PLU
- 9 - Projet « Cœur de village »
- 10 - Acquisition foncière de la commune
- 11 - Questions diverses



Prêts à emporter : mode d'emploi



En attendant de pouvoir vous accueillir en toute sécurité, la médiathèque du Puech des Mourgues met en place un service de "prêts à emporter".

Comment ça marche ?

1. CONTACT

- par téléphone au 09 61 67 05 14
le mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 15h à 18h
le samedi de 9h à 12h

- par mail :
mediatheque.stbauzilledemontmel@gmail.com

2. DEMANDE

Précisez vos souhaits en livres, CD ou DVD.
Nous ferons au mieux selon les disponibilités.
Vous pouvez vous aider dans votre choix sur le site mabib.fr/stbauzilledemontmel

3. RETRAIT

Récupérez / déposez vos documents au rendez-vous fixé par la médiathèque.
Venez avec un masque et un sac!

4. CHEZ VOUS Profitez-en bien !

Toutes les précautions sanitaires seront prises par le personnel et le public.
En fonction de l'évolution de la pandémie et des décisions nationales,
ce service pourra être modifié.

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile se déplacera sur notre commune les 5 et 6 juin.

Elle sera ouverte selon les horaires suivants :

- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi : de 9h à 12h et 13h à 16h



Vous pouvez y déposer vos ferrailles, encombrants, déchets verts, batteries, piles et votre bois.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ? N'oubliez pas de vous faire recenser.

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer afin d'effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC) et de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.



De plus, l'attestation de recensement vous sera demandée lors de l'inscription à de nombreux examens comme un BEP, baccalauréat, permis de conduire, etc.

Vous pouvez faire la démarche en mairie ou directement sur Internet sur le site service-public.fr

Moustiques

Comme chaque année, les moustiques font leur retour en cette période. Afin d'empêcher leur prolifération, merci de penser à vider tout objet qui pourrait retenir de l'eau (bâches, brouettes, assiettes sous les pots de fleurs, etc.).



Plus d'informations sur le site vigilance-moustiques.com